

Adresse du tribunal du district d'Auxerre (Yonne), lors de la séance du 11 brumaire an III (1er novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du tribunal du district d'Auxerre (Yonne), lors de la séance du 11 brumaire an III (1er novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 265;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21466_t1_0265_0000_2

Fichier pdf généré le 04/10/2019

d

Liberté, Égalité ou la mort.

[*La société populaire d'Amboise à la Convention nationale, le 26 vendémiaire an III*] (22)

Liberté, Égalité. La République ou la mort.

Citoyens Représentans

Aucune espèce de tyrannie ne peut convenir à des hommes libres, celle des monstres que votre énergie a terrassés au 9 thermidor et celle des Capets nous sont également en horreur. La justice, la vertu, la liberté voilà tout ce que nous aimons; les droits de l'homme dans toute leur intégrité voilà ce que nous recherchons et nous trouvons tout cela dans l'immortelle adresse que vous venez de faire au peuple français, non seulement donc nous nous empressons d'adhérer aux principes quelle renferme, mais nous vous jurons qu'ils ont toujours été les nôtres et nous les professerons jusqu'à la mort comme les bases de tout pacte social.

Que des ambitieux, des dominateurs voyant échapper de leurs mains impures le sceptre d'airain qu'ils avoient usurpé, vous parlent encore de terreur; nous, nous ne la voulons plus élevée en système de gouvernement. Ce mobile est trop facile à renverser, nous en voulons un bien plus durable, bien plus favorable à la cause de la liberté, celui de la justice et de la vertu. Vous les avez réellement mises à l'ordre du jour, conservez les y toujours, restez à votre poste, maintenez fermement le gouvernement révolutionnaire, faites rechercher et punir tous les hommes qui par leurs crimes ont voulu deshonoré la plus belle révolution du monde, faites regorger tous les dilapidateurs des deniers publics, encouragez les sciences et les arts, faites fleurir le commerce qui seul peut ramener l'abondance dans le sein de la République, ne laissez jamais reparaitre l'exagération et l'immoralité. Nous n'avons jamais craint ici et nous ne redouterons jamais les aristocrates. Nous vous repondons au surplus que nos yeux seront toujours ouverts sur eux et que leurs efforts s'ils ont la folie d'en tenter viendront se briser contre notre surveillance et notre amour ardent pour la révolution.

Vive la République, Vive la Convention nationale, tels seront toujours nos refrains chers.

KROMPEN LATONNE, *président*,
45 autres signatures.

e

[*Les membres composant le tribunal du district d'Auxerre à la Convention nationale, le 27 vendémiaire an III*] (23)

(22) C 325, pl. 1407, p. 9.

(23) C 323, pl. 1388, p. 26.

Citoyens représentans,

Vous avez proclamé solennellement dans votre adresse au peuple français, les vrais principes de la morale publique et ceux de la morale privée. Nous y adhérons de toute la force de nos âmes et nous partageons la joie des bons citoyens.

Le voile de terreur étendu par Robespierre sur la France entière est levé; le régime barbare qu'il avait introduit et qui pesoit indistinctement sur les vrais patriotes et sur les ennemis de la révolution a fait place au règne de la justice et de sa confiance. Désormais les vertus et les talens ne craindront plus de se manifester parce que le tyran qui en redoutait l'influence et qui en avait juré la destruction, n'existe plus.

Nos divisions seules pouvoient alimenter l'espoir coupable des ennemis de la République, et vous avez fait de tous les Français une famille de frères dont rien ne pourra troubler l'invincible union.

Citoyens Représentans, en rétablissant le règne de la justice et des mœurs, vous enlevez aux puissances coalisés leurs dernières et leurs plus puissantes ressources; vous donnez une nouvelle existence aux amis de la patrie, vous réduisez à la honte d'une impuissance absolue, ceux qui seraient assez stupides pour regretter leurs anciennes chaînes et vous marchez à grands pas vers le but désirable où la République consolidée pour jamais et universellement reconnue, il nous sera permis de jouir des douceurs de la paix et de tous les avantages d'un gouvernement établi sur les bases sacrées de la liberté et l'égalité.

GUERON et 5 autres signatures.

f

[*La société populaire et montagnarde de Besançon à la Convention nationale, le 25 vendémiaire an III*] (24)

Citoyens Représentans

Votre adresse au peuple français a excité dans notre société et ses tribunes remplies, la plus vive satisfaction; les principes que vous y manifestés procureront le bonheur et la gloire de la République; notre première délibération ensuite de sa lecture, a été de vous présenter l'hommage de notre reconnaissance, et l'assurance de notre attachement et notre entier dévouement à la Convention nationale; la seconde que cette adresse seroit lue à quatre séances consécutives pour empreindre dans l'âme des hommes justes, patriotes et humains, la tranquillité et la satisfaction intérieure dont ils n'ont pas joui depuis un assez long intervalle de temps, et dans l'âme des traîtres, des faux

(24) C 325, pl. 1407, p. 10.